



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DOWSIL 68 ADDITIVE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	DOWSIL 68 ADDITIVE
Numéro du produit	12705
Synonymes; marques commerciales	DOW CORNING 68 ADDITIVE
UFI	UFI: U5X7-P09N-P00J-5RSJ

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Additif
--------------------------	---------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	12705

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Eye Dam. 1 - H318
Dangers pour l'environnement	Aquatic Chronic 2 - H411

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



DOWSIL 68 ADDITIVE

Mention d'avertissement	Danger
Mentions de danger	EUH208 Contient du REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE [EC NO. 247-500-7] AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [EC NO. 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Mentions de mise en garde	P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.
UFI	UFI: U5X7-P09N-P00J-5RSJ
Contient	ALFA- C12 - 14 ALKYL OMEGA- HYDROXI, POLY(EO)(PO), 2-(8-METHYLNONOXY)ETHANOL

2.3. Autres dangers

L'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour le PBT et le vPvB. Au Canada, le D4 a été évalué et jugé conforme aux critères PiT. Cependant, le D4 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D4 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D4 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D4 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants. Le décaméthylcyclopentasiloxane (D5) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour la vPvB. Cependant, le D5 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D5 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D5 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D5 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants. Sur la base d'un groupe d'experts scientifiques indépendants, le ministre canadien de l'Environnement a conclu que "le D5 ne pénètre pas dans l'environnement en quantité ou en concentration ni dans des conditions qui ont ou pourraient avoir un effet nocif immédiat ou à long terme sur l'environnement ou biologique, ou qui constituent ou pourraient constituer un danger pour l'environnement dont dépend la vie ". Le dodécaméthylcyclohexasiloxane (D6) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour le vPvB. Cependant, le D6 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D6 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D6 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D6 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants. La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

DOWSIL 68 ADDITIVE

Decamethylcyclopentasiloxane			>= 4.0 - <= 4.4 %
Numéro CAS: 541-02-6	Numéro CE: 208-764-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119511367-43-XXXX	
ETA: Estimation de la toxicité aiguëOrale> 24134 mg/kg			
ETA: Estimation de la toxicité aiguëInhalatoire8.67 mg/l4 heuresPoussières/brouillard			
ETA: Estimation de la toxicité aiguëCutanée> 2000 mg/kg			
Classification			
Non Classé			
TREATED AMORPHOUS SILICA			< 3.1 %
Numéro CAS: 2035064-87-8			
ETA: Estimation de la toxicité aiguëOrale> 5000mg/kg			
Classification			
Non Classé			
ALFA- C12 - 14 ALKYL OMEGA- HYDROXI, POLY(EO)(PO)			>= 2.0 - <= 2.3 %
Numéro CAS: 68439-51-0			
ETA: Estimation de la toxicité aiguëOrale3730mg/kg			
ETA: Estimation de la toxicité aiguëCutanée> 2000mg/kg			
Classification			
Eye Dam. 1 - H318			
OCTADECAN-1-OL, ETHOXYLATED			>= 1.8 - <= 2.1%
Numéro CAS: 9005-00-9	Numéro CE: 500-017-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119977092-34-XXXX	
ETA: Estimation de la toxicité aiguëOrale21000mg/kg			
ETA: Estimation de la toxicité aiguëCutanée> 2000mg/kg			
ETA: Estimation de la toxicité aiguëInhalatoire1.6mg/lPoussières/brouillard4heure			
Classification			
Aquatic Chronic 2 - H411			
2-(8-METHYLNONOXY)ETHANOL			>= 1.6 - <= 1.9 %
Numéro CAS: 61827-42-7	Numéro CE: 612-519-5		
ETA: Estimation de la toxicité aiguëOrale> 1000mg/kg			
Classification			
Acute Tox. 4 - H302			
Eye Dam. 1 - H318			

DOWSIL 68 ADDITIVE

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE			>= 0.08 - <= 0.34 %
Numéro CAS: 556-67-2	Numéro CE: 209-136-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119529238-36-XXXX	
Facteur M (chronique) = 10			
ETA: Estimation de la toxicité aiguëOrale> 4800mg/kg			
ETA: Estimation de la toxicité aiguëCutanée> 2400mg/kg			
ETA: Estimation de la toxicité aiguëInhalatoire36mg/l4heurePoussières/brouillard			
Facteur M (aigu) = 10			
Classification			
Flam. Liq. 3 - H226			
Repr. 2 - H361f			
Aquatic Chronic 1 - H410			

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE			>= 0.15 - <= 0.23 %
Numéro CAS: 540-97-6	Numéro CE: 208-762-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119517435-42-XXXX	
ETA: Estimation de la toxicité aiguëOrale> 2000 mg/kg			
ETA: Estimation de la toxicité aiguëCutanée> 2000 mg/kg			
Classification			
Non Classé			

DOWSIL 68 ADDITIVE

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)		>= 0.0011 - <= 0.0014 %
Numéro CAS: 55965-84-9	Numéro CE: 611-341-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120764691-48-XXXX
Facteur M (aigu) = 100	Facteur M (chronique) = 100	
ETA: Estimation de la toxicité aiguëOrale64mg/kg		
ETA: Estimation de la toxicité aiguëCutanée87.12mg/kg		
ETA: Estimation de la toxicité aiguëInhalatoire0.33mg/l4heurePoussières/brouillard		
Facteur M (aigu) = 100		
Facteur M (Chronique) = 100		
Skin Corr. 1C> 0.6%		
Skin Irrit. 2 - H3150.06 - < 0.6 %		
Eye Irrit. 2 - H319		
0.06 - < 0.6 %		
Skin Sens. 1A - H317>= 0.0015 %		
Eye Dam. 1 - H318>= 0.6 %		
Classification		
Acute Tox. 3 - H301		
Acute Tox. 2 - H310		
Acute Tox. 2 - H330		
Skin Corr. 1C - H314		
Eye Dam. 1 - H318		
Skin Sens. 1 - H317		
Aquatic Acute 1 - H400		
Aquatic Chronic 1 - H410		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste. Laver les vêtements et nettoyer les chaussures soigneusement avant leur réutilisation. Prévoir une douche de sécurité à proximité du poste de travail.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Les brûlures chimiques doivent être traitées par un médecin.

DOWSIL 68 ADDITIVE

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact cutané	Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
------------------------------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire. Le produit augmente le risque d'incendie et peut accélérer la combustion.
Produits de combustion dangereux	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Formaldehyde Alcools. Ethers. Hydrocarbures. Cétones. Oxydes des substances suivantes: Silicium. Carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. Evacuer la zone.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Eliminer toute source d'inflammation.
----------------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

DOWSIL 68 ADDITIVE

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. Éviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Éviter tout déversement. Éviter le rejet dans l'environnement. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Les résidus restants dans les conteneurs vides peuvent être dangereux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker seulement dans des conteneurs correctement étiquetés. Garder sous clef. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Stocker à l'écart des produits suivants: Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Decamethylcyclopentasiloxane

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): SUP 10 ppm

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): SUP 10 ppm

Commentaires sur les composants Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Decamethylcyclopentasiloxane (CAS: 541-02-6)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 97.3 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 24.2 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 97.3 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 24.2 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 17.3 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 4.3 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 17.3 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 4.3 mg/m³
 Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 5 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg p.c. /jour

DOWSIL 68 ADDITIVE

PNEC

- eau douce; >0.0012 mg/l
- eau de mer; >0.00012 mg/l
- Sédiments (eau douce); 2.4 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.24 mg/kg
- Sol; 1.1 mg/kg
- Station d'épuration des eaux usées; >10 mg/l

OCTADECAN-1-OL, ETHOXYLATED (CAS: 9005-00-9)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 294 mg/m³
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2080 mg/kg p.c. /jour
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 87 mg/m³
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1250 mg/kg p.c. /jour
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 25 mg/kg p.c. /jour

PNEC

- eau douce; 0.0019 mg/l
- eau de mer; 0.0019 mg/l
- rejet intermittent; 0.0032 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 1.4 mg/l
- Sédiments (eau douce); 81.1 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 81.1 mg/kg
- Sol; 1 mg/kg

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE (CAS: 556-67-2)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 73 mg/m³
Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 73 mg/m³
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 73 mg/m³
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 73 mg/m³
Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 13 mg/m³
Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 13 mg/m³
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 13 mg/m³
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 13 mg/m³
Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 3.7 mg/kg p.c. /jour
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 3.7 mg/kg p.c. /jour

PNEC

- eau douce; 0.00044 mg/l
- eau de mer; 0.000044 mg/l
- Sédiments (eau douce); 0.64 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.064 mg/kg
- Sol; 0.13 mg/kg
- Station d'épuration des eaux usées; > 10 mg/l

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE (CAS: 540-97-6)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 11 mg/m³
Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 6.1 mg/m³
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.22 mg/m³
Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg p.c. /jour
Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 1.5 mg/m³
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.7 mg/m³
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg p.c. /jour
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.3 mg/m³

DOWSIL 68 ADDITIVE

PNEC

- Sédiments (eau douce); 2.826 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.282 mg/kg
- Sol; 3.336 mg/kg
- Station d'épuration des eaux usées; >1.0 mg/l

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix) (CAS: 55965-84-9)

DNEL

- Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.02 mg/m³
- Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.04 mg/m³
- Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.02 mg/m³
- Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.04 mg/m³
- Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.09 mg/kg/jour
- Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 0.11 mg/kg/jour

PNEC

- eau douce; 3.32 µg/l
- eau de mer; 3.32 µg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 0.32 mg/l
- Sol; 0.01 mg/kg/jour
- Sédiments (eau douce); 0.027 mg/kg/jour
- Sédiments (eau de mer); 0.027 mg/kg/jour

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques et écran facial. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 4 heures. Caoutchouc butyle. Néoprène. Caoutchouc nitrile. Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc (naturel, latex). Epaisseur: > 0.35 mm Ne pas utiliser les moyens suivants: Alcool polyvinylique (PVA). Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

DOWSIL 68 ADDITIVE

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à vapeurs organiques. Filtre combiné, type A2/P2. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Blanc.
Odeur	Légère.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution concentrée): 4.5 - 7.5
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'écoulement	Pas d'information disponible.
Point de congélation	Indéterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 65°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	> 101°C Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	1.0
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Indéterminé.
Coefficient de partage	Indéterminé.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	2000 mPa.s
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.

DOWSIL 68 ADDITIVE

Explosif sous l'influence d'une flamme Pas d'information disponible.

Propriétés comburantes Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations Aucune information disponible.

Indice de réfraction Pas d'information disponible.

Taille de particules Non applicable.

Poids moléculaire Pas d'information disponible.

Volatilité Pas d'information disponible.

Concentration de saturation Pas d'information disponible.

Température critique Pas d'information disponible.

Composé organique volatile Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants. En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire. Décomposera à des températures dépassant 150°C. Formaldehyde

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Formaldehyde Alcools. Ethers. Hydrocarbures. Cétones. Oxydes des substances suivantes: Silicium. Carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Ce produit a une faible toxicité. Indéterminé. Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat Valeur estimée.

ETA orale (mg/kg) 26.315,79

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Indéterminé. Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin Valeur estimée.

Toxicité aiguë - inhalation

DOWSIL 68 ADDITIVE

Indications (CL₅₀ inhalation) Indéterminé.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. Peut être légèrement irritant pour la peau. Rougeurs.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Les résultats d'une étude de deux ans sur l'exposition répétée par inhalation à la vapeur de rats traités avec le décaméthylcyclopentasiloxane (D5) indiquent des effets (tumeurs de l'endomètre utérin) chez des femelles. Cette découverte s'est produite à la dose d'exposition la plus élevée (160 ppm) uniquement. Les études menées à ce jour n'ont pas démontré si cet effet se produisait par une voie pertinente pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Contient une substance ou un groupe de substances qui peut nuire à la fertilité.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Aucune information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicocinétique

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Peut être légèrement irritant pour la peau. Rougeurs. Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

Informations toxicologiques sur les composants

DOWSIL 68 ADDITIVE

Decamethylcyclopentasiloxane

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 24134 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ poussières/brouillards mg/l) 8,67

Espèces Rat

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ 8.67 mg/l, 4 heures, Poussières/brouillard Rat

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 8,67

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Souris

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes. Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Les résultats d'une étude de deux ans sur l'exposition répétée par inhalation à la vapeur de rats traités avec le décaméthylcyclopentasiloxane (D5) indiquent des effets (tumeurs de l'endomètre utérin) chez des femelles. Cette découverte s'est produite à la dose d'exposition la plus élevée (160 ppm) uniquement. Les études menées à ce jour n'ont pas démontré si cet effet se produisait par une voie pertinente pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité pour la reproduction - développement Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

DOWSIL 68 ADDITIVE

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicocinétique

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation

Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané

Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

Contact oculaire

Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

ALFA- C12 - 14 ALKYL OMEGA- HYDROXI, POLY(EO)(PO)

Toxicocinétique

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

OCTADECAN-1-OL, ETHOXYLATED

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 21.000,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) OECD 401

ETA orale (mg/kg) 21.000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Rat OECD 402

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) DL₅₀ 1.6 mg/l, 4 heures, Poussières/brouillard Rat 0 Décès.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Peut être légèrement irritant pour la peau.

DOWSIL 68 ADDITIVE

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Légèrement irritant.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Cobaye Données de références croisées.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Données de références croisées.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Données de références croisées.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

2-(8-METHYLNONOXY)ETHANOL

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >1000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Indéterminé.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Indéterminé.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

DOWSIL 68 ADDITIVE

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 4800 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2400 mg/kg, Cutanée, Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 2.975,0

Espèces Rat

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ 36 mg/l, 4 heures, Poussières/brouillard Rat OECD 403

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 2.975,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Cobaye

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes. Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Les résultats d'une étude de deux ans sur l'exposition répétée par inhalation à la vapeur chez le rat à l'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) indiquent des effets (adénomes utérins bénins) dans l'utérus de femelles. Cette découverte s'est produite à la dose d'exposition la plus élevée (700 ppm) uniquement. Les études menées à ce jour n'ont pas démontré si ces effets se produisaient par des voies pertinentes pour l'homme. Une exposition répétée au D4 chez le rat a entraîné une accumulation de protoporphyrine dans le foie. Sans connaissance du mécanisme spécifique conduisant à l'accumulation de protoporphyrine, la pertinence de cette découverte pour l'homme est inconnue.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Susceptible de nuire à la fertilité. Etude sur deux générations - , Inhalatoire, Vapeur, Rat

Toxicité pour la reproduction - développement Tératogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Toxicité pour le développement: - : , Inhalatoire, Vapeur, Lapin

DOWSIL 68 ADDITIVE

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée. Aucun effet néfaste connu., Dose: <= 100 mg/kg, Orale, Rat Aucun effet néfaste connu., Dose: <= 1mg/l/6h/d , Inhalatoire, Vapeur, Aucun effet néfaste connu., Dose: <= 200 mg/kg, Cutanée,

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Toxicocinétique

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation

Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion

Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contact cutané

Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

Contact oculaire

Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Considérations médicales

Octaméthylcyclotétrasiloxane administré à des rats par inhalation à des concentrations de 500 et 700 ppm a entraîné une diminution statistiquement significative du nombre de petits nés et la taille de portée vivante dans les deux les première et deuxième générations. Accouplement et de fertilité indices prolongées cycles oestriques, et une diminution a été observée après exposition à 700 ppm dans la deuxième génération seulement. Il y avait augmenté également de l'incidence des livraisons de la progéniture se étendant sur une période de temps exceptionnellement longue (dystocie). Les résultats d'une étude sur l'exposition par inhalation de vapeur répétée deux ans à des rats de l'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) indiquent des effets (adénomes bénigne de l'utérus) dans l'utérus des femelles. Cette constatation a eu lieu à la plus forte dose d'exposition (700 ppm) seulement. Les études menées à ce jour ne ont pas démontré que ces effets se produisent par des voies qui sont pertinents pour les humains. Basé sur les informations disponibles sur son potentiel de causer des dommages à la santé humaine, Santé Canada, dans une évaluation préalable 2008, a conclu que l'octaméthylcyclotétrasiloxane ne pénètre pas dans l'environnement en une quantité ou concentration ou dans des conditions qui constituent ou pourraient constituer un danger au Canada à la vie humaine ou http://www.ec.gc.ca/substances/ese/eng/challenge/batch2/batch2_556-67-2.cfm de santé). L'exposition répétée chez le rat à D4 abouti à ce qui semble être l'accumulation de protoporphyrine dans le foie. Sans connaissance du mécanisme spécifique conduisant à l'accumulation de protoporphyrine la pertinence de cette conclusion aux humains est inconnue.

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

DOWSIL 68 ADDITIVE

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Indéterminé.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Cobaye

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes. Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

DOWSIL 68 ADDITIVE

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 100 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 100,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 141,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 660 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 141,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ poussières/brouillards mg/l) 0,33

Espèces Rat

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ 2.36 mg/l, Inhalatoire, Rat

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 0,33

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Cobaye: Sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Données non-concluantes.

Essais de génotoxicité - in vivo Aberration chromosomique: Négatif. Rat
Aberration chromosomique: Négatif. Souris

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.

Toxicité pour la reproduction

DOWSIL 68 ADDITIVE

Toxicité pour la reproduction - fertilité Fertilité - NOAEL (90d) 16.3 - 24.7 mg/kg, Orale, Rat F1 Fertilité, Etude sur deux générations - NOAEL (P) 2.8 - 4.4, (F1) 22.7 - 28, (F2) 35.7 - 39.1 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité pour la reproduction - développement Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée. NOAEL (90 d) 16.3 - 24.7 mg/kg, Orale, Rat NOAEL (91 d) <=0.104 mg/kg, Cutanée, Rat NOAEL (91 d) 0.00034 mg/l, Inhalatoire, Rat

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

Decamethylcyclopentasiloxane

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

OCTADECAN-1-OL, ETHOXYLATED

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE

Écotoxicité Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

Decamethylcyclopentasiloxane

Toxicité Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

DOWSIL 68 ADDITIVE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CL ₅₀ , 96 heures: >16 µg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CE ₅₀ , 48 heures: >2.9 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. ErC50, 96 heures: > 0.012 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. NOEC, 96 heures: 0.012 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
Toxicité aiguë - terrestre	NOEC, : >= 76 mg/kg, Eisenia Fetida (ver de terre)

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CL ₅₀ , 14 jour: >16 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. NOEC, 45 jour: >= 0.017 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. NOEC, 90 jour: >= 0.014 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: 0.015 mg/l, Daphnia magna

ALFA- C12 - 14 ALKYL OMEGA- HYDROXI, POLY(EO)(PO)

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 3.1 mg/l, Oryzias latipes (médaka) Données de références croisées.
---------------------------------	--

OCTADECAN-1-OL, ETHOXYLATED

Toxicité	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
-----------------	--

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 108 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre) OECD 203 Données de références croisées.
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	EL50, 48 heures: 51 mg/l, Daphnia magna OECD 202 Données de références croisées.
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	EL50, 72 heures: > 10 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata OECD 201 Données de références croisées.

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	EC10, 30 jours: 0.269 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule) Données de références croisées.
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	EC10, 21 jours: 0.0542 mg/l, Daphnia magna Données de références croisées.

2-(8-METHYLNONOXY)ETHANOL

DOWSIL 68 ADDITIVE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: >10 - 100 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: >10 - 100 mg/l, Daphnia magna Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: >10 - 100 mg/l, Algues Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE

Toxicité	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
-----------------	--

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CL ₅₀ , 96 heures: > 0.022 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CL ₅₀ , 14 jour: > 0.0063 mg/l, Cyprinodon variegatus CL ₅₀ , 14 jour: 0.0063 mg/l, Cyprinodon variegatus Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CE ₅₀ , 96 heure: >0.0091 mg/l, Invertébrés d'eau de mer (Mysidopsis bahia) Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CE ₅₀ , 48 heures: > 0.015 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CE ₅₀ , 72 heures: 0.022 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)	10
Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. NOEC, 93 jour: >= 0.0044 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. NOEC, 21 jour: >= 0.0079 mg/l, Daphnia magna

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.
-----------------	--

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - plantes aquatiques	ErC50, 72 heure: > 0.002 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.
--	---

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jour: 0.0046 mg/l, Daphnia magna Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.
--	--

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀	0.001 < C(E)L ₅₀ ≤ 0.01
---------------------------	------------------------------------

DOWSIL 68 ADDITIVE

Facteur M (aigu)	100
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 0.19 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) NOEC, 36 jour: 0.02 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 0.16 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 0.027 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata NOEC, 72 heure: 0.0014 mg/l, (Skeletonema costatum)
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 3 heure: 7.92 mg/l, Boues activées
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
Facteur M (chronique)	100
Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	NOEC, 14 jours: 0.05 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jour: 0.10 mg/l, Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

Decamethylcyclopentasiloxane

Persistance et dégradabilité	Le produit devrait être lentement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 0.14%: 28 jours (OECD 310)

ALFA- C12 - 14 ALKYL OMEGA- HYDROXI, POLY(EO)(PO)

Persistance et dégradabilité	Le produit devrait être biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 80%: 28 jour OECD 301B

OCTADECAN-1-OL, ETHOXYLATED

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 83.6%: 28 jours OECD 301B

2-(8-METHYLNONOXY)ETHANOL

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
-------------------------------------	--

DOWSIL 68 ADDITIVE

Biodégradation - Dégradation >60%: 28 jours
OECD 301B

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE

Persistence et dégradabilité Le produit devrait être lentement biodégradable.

Stabilité (hydrolyse) pH7 - Demi-vie : 69.3 - 144 heure @ 24.6°C

Biodégradation - Dégradation 3.7%: 28 jour
OECD 310

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Persistence et dégradabilité Le produit n'est pas facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 4.5%: 28 jours
OECD 301B

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - >60%: 28 jours
OECD 301D

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

Decamethylcyclopentasiloxane

Potentiel de bioaccumulation FBC: 2010, Poissons Valeur estimée.

Coefficient de partage log Pow: 5.2

ALFA- C12 - 14 ALKYL OMEGA- HYDROXI, POLY(EO)(PO)

Potentiel de bioaccumulation FBC: 33, Poissons Valeur estimée.

OCTADECAN-1-OL, ETHOXYLATED

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 7.07

2-(8-METHYLNONOXY)ETHANOL

Potentiel de bioaccumulation Pas d'information disponible.

DOWSIL 68 ADDITIVE

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE

Potentiel de bioaccumulation	FBC: 12400, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
Coefficient de partage	log Pow: 6.49

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Potentiel de bioaccumulation	La bioaccumulation est peu probable.
Coefficient de partage	log Pow: 8.87

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)

Potentiel de bioaccumulation	Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.
Coefficient de partage	log Pow: 0.486

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Indéterminé.
----------	--------------

Informations écologiques sur les composants

Decamethylcyclopentasiloxane

Mobilité	Pas considéré mobile.
Coefficient d'adsorption/désorption	- Koc: > 5000 @ 20°C Valeur estimée.

OCTADECAN-1-OL, ETHOXYLATED

Mobilité	Aucune information disponible.
----------	--------------------------------

2-(8-METHYLNONOXY)ETHANOL

Mobilité	Aucune information disponible.
----------	--------------------------------

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE

Mobilité	Pas considéré mobile.
Coefficient d'adsorption/désorption	- Koc: > 5000 @ 20°C

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Mobilité	Mobile.
----------	---------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Ce produit contient une substance classée vPvB. Ce produit contient une substance classée PBT.
---------------------------------------	--

Informations écologiques sur les composants

Decamethylcyclopentasiloxane

DOWSIL 68 ADDITIVE

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le décaméthylcyclopentasiloxane (D5) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour la vPvB. Cependant, le D5 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D5 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D5 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D5 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants. Sur la base d'un groupe d'experts scientifiques indépendants, le ministre canadien de l'Environnement a conclu que "le D5 ne pénètre pas dans l'environnement en quantité ou en concentration ni dans des conditions qui ont ou pourraient avoir un effet nocif immédiat ou à long terme sur l'environnement ou biologique, ou qui constituent ou pourraient constituer un danger pour l'environnement dont dépend la vie".

ALFA- C12 - 14 ALKYL OMEGA- HYDROXI, POLY(EO)(PO)

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

OCTADECAN-1-OL, ETHOXYLATED

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

2-(8-METHYLNONOXY)ETHANOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE

Résultats des évaluations PBT et vPvB

L'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour le PBT et le vPvB. Au Canada, le D4 a été évalué et jugé conforme aux critères PiT. Cependant, le D4 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D4 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D4 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D4 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants.

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le dodécaméthylcyclohexasiloxane (D6) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour le vPvB. Cependant, le D6 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D6 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D6 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D6 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants.

DOWSIL 68 ADDITIVE

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques sur les composants

Decamethylcyclopentasiloxane

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

ALFA- C12 - 14 ALKYL OMEGA- HYDROXI, POLY(EO)(PO)

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

OCTADECAN-1-OL, ETHOXYLATED

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

2-(8-METHYLNONOXY)ETHANOL

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)

DOWSIL 68 ADDITIVE

Autres effets néfastes

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.
Méthodes de traitement des déchets	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.
Classe déchet	Les codes déchets devraient être déterminés par l'utilisateur, de préférence en accord avec les autorités pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
---------	---

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	3082
N° ONU (IMDG)	3082
N° ONU (ICAO)	3082
N° ONU (ADN)	3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT OCTAMETHYLCYCLOTETRAISOXANE, OCTADECAN-1-OL, ETHOXYLATED)
Nom d'expédition (IMDG)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT OCTAMETHYLCYCLOTETRAISOXANE, OCTADECAN-1-OL, ETHOXYLATED)
Nom d'expédition (ICAO)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS OCTAMETHYLCYCLOTETRAISOXANE, OCTADECAN-1-OL, ETHOXYLATED)
Nom d'expédition (ADN)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT OCTAMETHYLCYCLOTETRAISOXANE, OCTADECAN-1-OL, ETHOXYLATED)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	9
Code de classement ADR/RID	M6
Étiquette ADR/RID	9
Classe IMDG	9
Classe/division ICAO	9
Classe ADN	9

DOWSIL 68 ADDITIVE

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-A, S-F
Catégorie de transport ADR	3
Code de consignes d'intervention d'urgence	•3Z
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	90
Code de restriction en tunnels	(-)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
--	-----------------

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION du 18 juin 2020
Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)	CAUTION - Chemical may be subject to REACH RESTRICTIONS - see Annex XVII. Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 70 Numéro d'entrée: 3

DOWSIL 68 ADDITIVE

**Directive Seveso - Maîtrise
des dangers liés aux
accidents majeurs** E2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
CAS: Chemical Abstracts Service.
DNEL: Dose dérivée sans effet.
IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
PNEC: Concentration prédite sans effet.
REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
FBC: Facteur de bioconcentration.
DBO: Demande biochimique en oxygène.
CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
NOEC: Concentration sans effet observé.
LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
LE50: limite d'exposition 50
hPa: Hektopaskal
LL50: Lethal Chargement cinquante
OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
Un appareil respiratoire autonome: SCBA
STP Stations d'épuration
COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

DOWSIL 68 ADDITIVE

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	Eye Dam. 1 - H318: Méthode par le calcul. Aquatic Chronic 2 - H411: Méthode par le calcul.
Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Date de révision	22-06-22
Numéro de version	9.000
Remplace la date	19-05-22
Numéro de FDS	12705
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H301 Toxique en cas d'ingestion. H302 Nocif en cas d'ingestion. H310 Mortel par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H330 Mortel par inhalation. H361f Susceptible de nuire à la fertilité. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Contient du REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE [EC NO. 247-500-7] AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [EC NO. 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.
Signature	Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.